

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)

**PRÊT POUR L'E-FACTURE
STRUCTURÉE ?**

Renseignez-vous sur
efacture.belgium.be

The e-facture logo consists of a stylized 'e' made of colorful diagonal lines, followed by the text 'e-facture' and '.be'.

L'e-facture structurée obligatoire dès 2026

À partir du 1er janvier 2026, toutes les entreprises belges assujetties à la TVA devront envoyer des factures électroniques structurées via le réseau sécurisé Peppol. Le simple envoi de PDF par e-mail ne suffira plus. Même si vous ne travaillez qu'avec des particuliers, vous devrez être capable de recevoir ce type de factures de vos fournisseurs. Des mesures fiscales sont prévues pour aider les PME et indépendants à s'équiper.

[➔ Plus d'info](#)

Envoyez à vos collaborateurs notre newsletter « Spécial Chauffeurs »

toutes les entreprises de bus et d'autocars. Son but est de transmettre régulièrement des informations pratiques à tous les chauffeurs des entreprises. Quelques messages de ce mois : calendrier des contrôles routiers pour 2025, nouveaux assouplissements des temps de conduite et de repos, actualités routières...

→ [Découvrir la newsletter 'Spécial Chauffeurs' du mois de mai](#)



Quelles questions se posent les sociétés de bus et d'autocars ?

Découvrez ici les questions les plus
fréquentes



CAR & BUS E-ZINE : Comment utiliser l'IA dans le secteur des bus et des autocars ?

Dans le cadre du Symposium de la FBAA du 24/03, qui avait pour thème « Comment l'automatisation et l'IA permettent-elles aux entrepreneurs de gagner du temps ? », un expert en IA et des exploitants de bus et d'autocars ont pointé diverses possibilités d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les entreprises de notre secteur. En quoi peut-il s'agir d'une opportunité pour

→ [Lisez l'article et les 10 conseils qu'il contient](#)

JOURNÉE D'ACTION LE 20/05

La FBAA a reçu un préavis de grève de la CSC pour le 20/05. La CSC parle d'une action organisée en front commun syndical appelant au renforcement et à la revalorisation des services publics. Certains travailleurs pourraient donc être absents des entreprises. Ils recevront une indemnité de grève afin de compenser la perte de salaire.

Boissons et snacks à bord du car : que dit l'AFSCA ?

Suite à une nouvelle circulaire concernant la vente de boissons (y compris alcoolisées) à bord des autocars, vous avez été nombreux à nous interroger. Voici les réponses aux deux cas les plus fréquents :

1. Qu'en est-il pour le chauffeur qui achète les boissons pour les vendre à bord ?

Le chauffeur est sous contrat de travail avec l'entreprise, qui est donc l'entité autorisant la vente de boissons et/ou snacks à bord. En pratique, même si le chauffeur effectue l'achat et la vente, c'est bien l'entreprise qui est considérée comme vendeuse.

2. Qu'en est-il pour le client qui apporte ou achète lui-même ses boissons ?
Dans ce cas, l'entreprise ne vend rien : aucun enregistrement ni autorisation n'est donc nécessaire.

→ **Plus d'info ? Contactez notre service membres :**

servicemembres@fbaa.be



Voici une sélection des mises à jour :

- **Suisse**

Un nouvel [outil de localisation](#) permet désormais de trouver facilement les contacts d'entreprises d'autocars suisses prêtes à vous aider en cas de panne (remorquage, véhicule de remplacement...).

[Plus d'infos dans le dossier pays.](#)

➔ **Inscrivez-vous à nos [alertes par pays](#)** et recevez directement les dernières infos des pays par e-mail.

CONDOLÉANCES

Le 17/04, Monsieur Daniel Steevens, journaliste freelance pour le Car & Bus Magazine, est décédé à l'âge de 72 ans. Nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

➔ [Exprimez ici vos condoléances](#)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

Mai

13

Réunion provinciale
Flandre orientale

Mai

14

Organe d'Administration
CFA - VRA - FBAA

Juin

10

Juin

11

Flandre orientale

Juin

18

Conseil consultatif FBAA

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Voici leurs coordonnées :

- [l'équipe de notre fédération](#)
- [les collaborateurs du Fonds social](#)
- [l'équipe de l'ICB](#)
- [les collaborateurs de FCBO](#)

